



PREMIER MINISTRE

*Le Directeur de Cabinet*

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2019

Monsieur le Procureur,

Depuis 24h, des journalistes contactent le cabinet du Premier ministre en cherchant à évaluer une allégation selon laquelle la rencontre relatée par la presse entre Messieurs BENALLA et CRASE, en infraction des obligations de leur contrôle judiciaire, se serait déroulée au domicile de Mme Marie-Elodie POITOUT, commissaire divisionnaire de police, qui exerce les fonctions de chef du groupe de sécurité du Premier ministre (GSPM).

J'ai convoqué sans attendre Mme POITOUT, qui m'a indiqué que, si elle avait reçu M. BENALLA, qu'elle dit connaître depuis 2017, à son domicile, fin juillet, avec un ami commun, M. Chokri WAKRIM, en revanche, M. CRASE, qu'elle indique ne pas connaître, n'était pas présent à cette réunion.

Certains journalistes indiquent que M. WAKRIM aurait reçu MM. BENALLA et CRASE hors la présence de Mme POITOUT. Je ne dispose d'aucun élément sur ce point. Mme POITOUT m'a seulement indiqué qu'à sa connaissance, M. CRASE n'est jamais venu chez elle.

Je tiens à votre disposition le message par lequel elle a confirmé ces propos.

Les mêmes journalistes rapportent l'allégation selon laquelle l'enregistrement de cette rencontre, également rendu public par voie de presse, aurait été réalisé par un service de renseignement. Comme vous le savez, les techniques de renseignement prévues par le Code de la sécurité intérieure font l'objet d'autorisation du Premier ministre après avis de la CNCTR. Le cabinet du Premier ministre a procédé à de rapides vérifications aujourd'hui qui concluent que ni M. BENALLA, ni M. CRASE, ni Mme POITOUT, ni M. WAKRIM, n'ont fait l'objet d'autorisations de techniques de renseignement sur cette période. Le Premier ministre a accepté de déclassifier cette information afin que je puisse vous en informer.

Telles sont les informations qu'il m'a paru utile de porter à votre connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Benoît RIBADEAU-DUMAS

M. Rémi HEITZ  
Procureur de la République de PARIS